Version document : 06/2023

Référence : ENV22DYNCOB

QUALITEL FORMATION

ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

FEEBAT DynaMOE COPRO PARCOURS COMPLET : Une maîtrise d'œuvre dynamique au service de la rénovation énergétique en copropriétés

PRÉREQUIS

> Connaître le fonctionnement d'une copropriété sur le plan administratif et juridique
> Connaître le vocabulaire de la rénovation énergétique et de l'évaluation énergétique
> Connaître les bases de la thermique des bâtiments
> Connaître les bases des systèmes énergétiques en résidentiel
> Test de positionnement à compléter avant le démarrage de la formation, selon le résultat du test, l'apprenant pourra se voir proposer une autre formation

NB : La validation de la formation est conditionnée à :
• L'achèvement de toutes les séquences digitales (e-learning)
• La validation des QCM d'évaluation du distanciel
• La participation active à l'ensemble des classes virtuelles
• La présence physique et la participation active à l'ensemble des présentiels
Toute absence à une classe virtuelle ou à une partie de présentiel invalidera la formation.

OBJECTIFS

> Élaborer des stratégies de rénovation énergétique performante basées sur les volets techniques, financiers et humains
> Se positionner, parmi l'audit énergétique et les autres dispositifs, dans le contexte de la rénovation énergétique en copropriété
> Promouvoir, auprès des copropriétaires, la rénovation énergétique performante en s'appuyant sur l'audit énergétique
> Obtenir la reconnaissance d'auditeur énergétique en copropriétés, pour les architectes et sociétés d'architectures, conformément à l'Annexe III du décret n° 2018-416 du 30 mai 2018

PROGRAMME

ETAPE 1 en distanciel « DECOUVRIR L'ECOSYSTEME DE LA COPROPRIETE »
Durée : 5h30

> Démarrage du parcours : 1er webinaire de présentation (1h)
> **E-Learning 1 (2h) Temps donné à titre indicatif, chaque apprenant peut suivre à son rythme les séquences pédagogiques en distanciel asynchrone**
 > **4 séquences digitales**
 > S1- Connaître l'évolution des principes constructifs
 > dans le temps
 > S2- Connaître les objectifs énergétiques et
 > environnementaux
 > S3- Positionner l'audit énergétique parmi les autres
 > dispositifs
 > S4- Identifier les logiques d'acteurs
 > **QCM 1**

> **Classe virtuelle 1 (2h30) Découvrir l'écosystème de la copropriété**
 > **Objectifs pédagogiques liés :**
> Connaître l'évolution des principes constructifs dans le temps
> Identifier les obligations réglementaires liées à la maîtrise des consommations énergétiques
> Identifier les impacts de la loi Climat et Résilience sur la gestion
> des copropriétés
> Identifier les acteurs de la copropriété, leurs missions, leurs attentes et leurs contraintes

Blended Learning

PUBLIC CONCERNÉ

> Architectes affiliés au FIF PL ou architectes associés d'une société d'architecture non affiliée au FIF PL
> Autre public : peut suivre la formation sans obtenir la reconnaissance d'auditeur énergétique

DURÉE

> 38,5 heures de formation (équivalent à 5,5 jours) dont 14h en présentiel et 12,5h de distanciels synchrones et 12h de distanciels asynchrones réparties sur minimum 5 semaines

COÛT

> En inter-entreprises : 1 400 € HT par personne soit 1 680 € TTC (20% TVA)
> En intra-entreprise : nous consulter

EFFECTIF

> Minimum : 9 personnes
> Maximum : 12 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

> Blended learning : alternance de e-learning et de formations en présentiel et en classe virtuelle : pédagogie active et expositive (études de cas, exercices, quiz, échanges, jeux de rôle et mises en situation)

LES +

> **Obtenir la reconnaissance d'auditeur énergétique en copropriétés, pour les architectes et sociétés d'architectures, conformément à l'Annexe III du décret n° 2018-416 du 30 mai 2018**

QUALITEL FORMATION
T. +33 (0)1 42 34 62 52
Courriel : contact@qualitelformation.fr

QUALITEL FORMATION

Référence : ENV22DYNCOB

ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

PROGRAMME (suite)

Programme et modalités :
> Etude de cas 1 : Situer le contexte de la copropriété
> Etude de cas 2 : Identifier les acteurs de la copropriété
> Exercices en sous-groupe

ETAPE 2 en blended learning « LA METHODOLOGIE DE L'AUDIT ENERGETIQUE »
Durée : 23h40 (19h en distanciel et 4h40 en présentiel)

> **E-learning 2 (2h30) Temps donné à titre indicatif, chaque apprenant peut suivre à son rythme les séquences pédagogiques en distanciel asynchrone**
 > **6 séquences digitales :**
 > S5- Définir le confort thermique
 > S6- Préserver le confort thermique en toute saison
 > S7- Préserver la QAI en logement individuel
 > S8- Préserver la QAI en copropriété
 > S9- Préserver le confort acoustique en logement individuel
 > S10- Préserver le confort acoustique en copropriété
 > **QCM 2**

> **Classe virtuelle 2 : L'analyse des besoins (3h)**
 > **Objectifs pédagogiques liés :**
> Identifier et reformuler les objectifs du projet
> Préparer, mener et exploiter l'enquête auprès des occupants

Programme et modalités :
> Etude de cas 1 : Qualifier la demande avec l'arbre de décisions
> Etude de cas 2 : Adapter l'enquête occupants au projet
> Exercices en sous-groupe

> **E-learning 3 (3h) Temps donné à titre indicatif, chaque apprenant peut suivre à son rythme les séquences pédagogiques en distanciel asynchrone**
 > **6 séquences digitales :**
 > S11- Planifier et mener une visite sur site
 > S12- Répertorier les caractéristiques et les pathologies de l'existant
 > S13- Choisir un isolant – partie 1
 > S14- Choisir un isolant – partie 2
 > S15- Prévenir l'humidité
 > S16- Sécurité incendie de l'isolation thermique
 > **QCM 3**

> **Classe virtuelle 3 : L'analyse du bâtiment existant (3h)**
 > **Objectifs pédagogiques liés :**
> Rechercher les informations préalables à la visite et adapter la visite au type de copropriété
> Identifier sur site les pathologies évidentes avant de proposer un programme de travaux énergétique
> Identifier sur site les atouts et contraintes du bâtiment
> Savoir évaluer sur site la qualité des équipements techniques en place dans la copropriété

Programme et modalités :
> Etude de cas 1 : Rechercher les informations préalables à la visite
> Etude de cas 2 : Repérer les pathologies, les atouts et les contraintes du bâtiment en Immersive Learning
> Exercices en sous-groupe

Blended Learning

PUBLIC CONCERNÉ

> Architectes affiliés au FIF PL ou architectes associés d'une société d'architecture non affiliée au FIF PL
> Autre public : peut suivre la formation sans obtenir la reconnaissance d'auditeur énergétique

DURÉE

> 38,5 heures de formation (équivalent à 5,5 jours) dont 14h en présentiel et 12,5h de distanciels synchrones et 12h de distanciels asynchrones réparties sur minimum 5 semaines

COÛT

> En inter-entreprises : 1 400 € HT par personne soit 1 680 € TTC (20% TVA)
> En intra-entreprise : nous consulter

EFFECTIF

> Minimum : 9 personnes
> Maximum : 12 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

> Blended learning : alternance de e-learning et de formations en présentiel et en classe virtuelle : pédagogie active et expositive (études de cas, exercices, quiz, échanges, jeux de rôle et mises en situation)

LES +

> **Obtenir la reconnaissance d'auditeur énergétique en copropriétés, pour les architectes et sociétés d'architectures, conformément à l'Annexe III du décret n° 2018-416 du 30 mai 2018**

QUALITEL FORMATION
T. +33 (0)1 42 34 62 52
Courriel : contact@qualitelformation.fr

PROGRAMME (suite)

- **E-learning 4 (3h) Temps donné à titre indicatif, chaque apprenant peut suivre à son rythme les séquences pédagogiques en distanciel asynchrone**
 - **6 séquences digitales :**
 - S17- Elaborer, adapter et visualiser des choix de travaux
 - S18- Connaître les systèmes énergétiques « individuels »
 - S19- Connaître les systèmes énergétiques « collectifs »
 - S20- Vocabulaire et réglementation de la chaufferie collective
 - S21- Prévenir le sur ou sous-dimensionnement
 - S22- Garantir l'équilibre du réseau
 - **QCM 4**

- **Classe virtuelle 4 : Les scénarios de travaux (3h)**
 - **Objectifs pédagogiques liés :**
- Repérer les éléments clés et l'état de fonctionnement d'une chaufferie
- Savoir lire une synthèse d'audit énergétique
- Analyser la cohérence de la modélisation de l'état initial du bâtiment avec la situation réelle
- Proposer des solutions adaptées aux attentes et aux besoins du Bâtiment

Programme et modalités :
- Etude de cas 1 : Analyser la cohérence de l'état initial
- Etude de cas 2 : Optimiser les simulations énergétiques
- Exercices individuels
- Exercices en sous-groupe

- **E-learning 5 (1h30) Temps donné à titre indicatif, chaque apprenant peut suivre à son rythme les séquences pédagogiques en distanciel asynchrone**
 - **3 séquences digitales :**
 - S23- Identifier et gérer les interfaces entre parois et métiers
 - S24- Programmer des travaux de rénovation en site occupé
 - S25- Connaître les aides financières mobilisables
 - **QCM 5**

- **Présentiel partie 1 : La faisabilité technique et économique (4h40)**
 - **Objectifs pédagogiques liés :**
- Choisir un outil de calcul selon la taille de copropriété à étudier
- Réduire l'impact environnemental du projet de rénovation
- Identifier les dispositifs incitatifs et leurs impacts sur le financement des projets
- Estimer la faisabilité économique du projet de rénovation

Programme et modalités :
- Benchmarking sur les outils de calcul
- Etude de cas 1 : Réduire l'impact environnemental du projet
- Etude de cas 2 : Identifier les dispositifs incitatifs et estimer la
- faisabilité économique du projet
- Exercices en sous-groupe

ETAPE 3 en présentiel « LES FACTEURS CLES DE SUCCES »
- **Présentiel partie 2 « Convaincre et accompagner les copropriétaires » (7h20)**
 - **Objectifs pédagogiques liés :**
- Construire et présenter les arguments pour la réalisation d'un audit énergétique auprès de la copropriété
- Mobiliser les copropriétaires
- Convaincre d'engager des travaux et préparer la suite de l'audit

Programme et modalités :
- Jeux de rôles pour convaincre la copropriété de faire réaliser un audit énergétique
- Jeu de réflexion sur la mobilisation des acteurs de la copropriété
- Atelier collaboratif pour créer le plan de communication
- Jeux de rôles pour restituer l'audit énergétique
- Synthèse sur la frise de la rénovation énergétique

Blended Learning

PUBLIC CONCERNÉ

- Architectes affiliés au FIF PL ou architectes associés d'une société d'architecture non affiliée au FIF PL
- Autre public : peut suivre la formation sans obtenir la reconnaissance d'auditeur énergétique

DURÉE

- 38,5 heures de formation (équivalent à 5,5 jours) dont 14h en présentiel et 12,5h de distanciels synchrones et 12h de distanciels asynchrones réparties sur minimum 5 semaines

COÛT

- En inter-entreprises : 1 400 € HT par personne soit 1 680 € TTC (20% TVA)
- En intra-entreprise : nous consulter

EFFECTIF

- Minimum : 9 personnes
- Maximum : 12 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Blended learning : alternance de e-learning et de formations en présentiel et en classe virtuelle : pédagogie active et expositive (études de cas, exercices, quiz, échanges, jeux de rôle et mises en situation)

LES +

- **Obtenir la reconnaissance d'auditeur énergétique en copropriétés, pour les architectes et sociétés d'architectures, conformément à l'Annexe III du décret n° 2018-416 du 30 mai 2018**

QUALITEL FORMATION
T. +33 (0)1 42 34 62 52
Courriel : contact@qualitelformation.fr

QUALITEL FORMATION

Référence : ENV22DYNCOB

ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

PROGRAMME (suite)

ETAPE 4 en présentiel « MES CHOIX »

> **Présentiel partie 3 « Définir le périmètre de son offre de conseil » (2h)**
>> **Objectifs pédagogiques liés :**

> Situer son offre et sa posture dans la mission d'audit énergétique

Programme et modalités :

> La FRISE de la rénovation énergétique pour définir le périmètre de son offre de conseil
> Conclusion de la formation
> Auto-évaluation sur la frise de la rénovation énergétique en sous-groupe

ÉVALUATION ET VALIDATION

> 5 QCM pendant le parcours : score attendu : 80% de bonnes réponses pour chaque QCM
> L'attestation de formation permet d'obtenir la reconnaissance d'auditeur énergétique en copropriétés, pour les architectes et sociétés d'architectures, conformément à l'Annexe III du décret n° 2018-416 du 30 mai 2018. Les conditions sont les suivantes : être inscrit au CNOA + transmettre l'attestation de formation via le module France Renov de mon espace architectes.org

Blended Learning

PUBLIC CONCERNÉ

> Architectes affiliés au FIF PL ou architectes associés d'une société d'architecture non affiliée au FIF PL
> Autre public : peut suivre la formation sans obtenir la reconnaissance d'auditeur énergétique

DURÉE

> 38,5 heures de formation (équivalent à 5,5 jours) dont 14h en présentiel et 12,5h de distanciels synchrones et 12h de distanciels asynchrones réparties sur minimum 5 semaines

COÛT

> En inter-entreprises : 1 400 € HT par personne soit 1 680 € TTC (20% TVA)
> En intra-entreprise : nous consulter

EFFECTIF

> Minimum : 9 personnes
> Maximum : 12 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

> Blended learning : alternance de e-learning et de formations en présentiel et en classe virtuelle : pédagogie active et expositive (études de cas, exercices, quiz, échanges, jeux de rôle et mises en situation)

LES +

> **Obtenir la reconnaissance d'auditeur énergétique en copropriétés, pour les architectes et sociétés d'architectures, conformément à l'Annexe III du décret n° 2018-416 du 30 mai 2018**

QUALITEL FORMATION
T. +33 (0)1 42 34 62 52
Courriel : contact@qualitelformation.fr